



Demande de licenciement d'un salarié

Par **jean fanch**, le **16/06/2010** à **20:56**

Bonjour, je suis ouvrier maçon et je suis en conflit avec mon patron pour les congés il me met tellement la pression pour tout et rien depuis la "crise" que je pense démissionner mais j'ai entendu qu'il y avait une nouvelle loi de sortie apparemment un salarié peut demander à être licencié pouvez-vous m'éclairer merci d'avance

Par **Visiteur**, le **18/06/2010** à **18:57**

bonsoir,

il s'agit de la rupture conventionnelle

<http://pme.service-public.fr/actualites/breves/rupture-conventionnelle-du-cdi.html>

l'employeur n'a aucune obligation d'accepter la rupture...

lisez le lien et revenez si vous avez des questions !!!